Bordereau attestant l'exactitude des informations - LISIEUX - 1407 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 26/08/2024 - 2427 - 1995 B 00053 - 401 035 365 - A.B.L.L.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

0521/2427 (1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : SAS ABLL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 12 RUE PONT MORTAIN 14100 LISIEUX — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 0 1 0 3 5 3 6 5 0 0 0 1 4 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31102023 Net 3	N-1 31102022 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	160	AG 118	42	96
	Fonds commercial (1)	AH	381 935	AI	381 935	381 935
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	128 273	AQ 128 273		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	56 321	AS 45 091	11 230	18 595
	Autres immobilisations corporelles	AT	186 423	AU 178 948	7 475	9 852
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	20 484	BI	20 484	20 146
	TOTAL (II)	BJ	773 596	BK 352 430	421 167	430 625
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	105 067	BU	105 067	89 434
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		463
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	20 479	BY 27	20 452	16 703
	Autres créances (3)	BZ	6 401	CA	6 401	22 845
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	150 000	CE	150 000	
	Disponibilités	CF	148 416	CG	148 416	263 588
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 113	CI	6 113	10 157
	TOTAL (III)	CJ	436 475	CK 27	436 448	403 191
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 210 071	1A 352 456	857 614	833 815

CERTIFIE CONFORME

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 20 484 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

2 BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SAS ABLL — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 622)	DA	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	127 371	127 371
	Report à nouveau	DH	414 092	455 108
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	144 614	108 984
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	694 462	699 849
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		7 312
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 229	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	95 951	80 697
	Dettes fiscales et sociales	DY	65 973	45 958
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	163 152	133 967
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	857 614	833 815

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	163 152	133 967
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2023

Désignation de l'entreprise : SAS ABLL — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	996 392	FB		FC	996 392	999 326
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	38	FH		FI	38	75
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	996 431	FK		FL	996 431	999 401
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	850	6 054
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	49	
	Autres produits (1) (11)					FQ	461	5
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	997 791	1 005 461
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	370 584	352 081
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(15 633)	8 136
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	214 885	232 807
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 316	11 075
	Salaires et traitements*					FY	166 116	177 281
	Charges sociales (10)					FZ	47 090	52 984
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	9 796	9 737
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	27	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	17 253	18 887
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	816 433	862 989
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	181 358	142 472
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 801	5 888
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	5 801	5 888
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7	48
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	7	48
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	5 794	5 840
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	187 152	148 312

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABLL — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5 178	6 703
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5 178	6 703
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		6 712
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	5 178	6 703
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 178	13 415
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		(6 712)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	42 538	32 616
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 008 770	1 018 052
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	864 157	909 068
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	144 614	108 984
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	49	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	16 994	18 725
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 ; dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC IMMOBILISATIONS CEDEES	5 178	
PRODUITS CESSION IMMOBILISATIONS		5 178

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2023

Désignation de l'entreprise : SAS ABLL — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	20 484	UV	20 484	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	32		32		
	Autres créances clients	UX	20 447		20 447		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	4 878		4 878		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 522		1 522		
	Charges constatées d'avance	VS	6 113		6 113		
	TOTAUX	VT	53 477	VU	53 477	VV	
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	95 951	95 951		
Personnel et comptes rattachés		8C	28 860	28 860		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	17 762	17 762		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	10 946	10 946		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	4 185	4 185		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 219	4 219		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	161 923	VZ 161 923		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	7 310	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS ABLL — Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	455 108	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
				- Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	108 984	Dividendes		ZE	150 000
Prélèvements sur les réserves	ØE		Autres répartitions		ZF	
			Report à nouveau		ZG	414 092
TOTAL I	ØF	564 092	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZH	564 092

RENSEIGNEMENTS DIVERS

DÉTAIL DES POSTES

			Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT	101 595	113 057
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ	32 818	34 016
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	9 178	5 486
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	71 293	80 248
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	214 885	232 807
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	2 951	4 491
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS)	9Z	3 365	6 584
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	6 316	11 075
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	YY	201 545	199 873
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	129 513	132 507
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*	ØB	162 417	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%	%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH		

RÉGIME DE GROUPE*								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 857 614.34 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 996 430.60 Euros et dégageant un bénéfice de 144 613.73 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/11/2022 au 31/10/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	382 095		
Installations générales agencements aménagements des constructions	128 273		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	56 489		
Installations générales agencements aménagements divers	168 297		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	18 126		
TOTAL	371 184		
Prêts, autres immobilisations financières	20 146		5 516
TOTAL	20 146		5 516
TOTAL GENERAL	773 426		5 516

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			382 095	382 095
Installations générales agencements aménagements constr.			128 273	128 273
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		168	56 321	56 321
Installations générales agencements aménagements divers			168 297	168 297
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			18 126	18 126
TOTAL		168	371 016	371 016
Prêts, autres immobilisations financières		5 178	20 484	20 484
TOTAL		5 178	20 484	20 484
TOTAL GENERAL		5 346	773 596	773 596

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	64	54		118
Installations générales agencements aménagements constr.	128 273			128 273
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	37 894	7 365	168	45 091
Installations générales agencements aménagements divers	159 368	1 820		161 188
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 203	557		17 760
TOTAL	342 737	9 742	168	352 312
TOTAL GENERAL	342 801	9 796	168	352 430

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	54				
Instal.techniques matériel outillage indus.	7 365				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 820				
Matériel de bureau informatique mobilier	557				
TOTAL	9 742				
TOTAL GENERAL	9 796				

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		27			27
TOTAL		27			27
TOTAL GENERAL		27			27
Dont dotations et reprises d'exploitation		27			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	20 484	20 484	
Clients douteux ou litigieux	32	32	
Autres créances clients	20 447	20 447	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 878	4 878	
Débiteurs divers	1 522	1 522	
Charges constatées d'avance	6 113	6 113	
TOTAL	53 477	53 477	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	95 951	95 951		
Personnel et comptes rattachés	28 860	28 860		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 762	17 762		
Impôts sur les bénéfices	10 946	10 946		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 185	4 185		
Autres impôts taxes et assimilés	4 219	4 219		
TOTAL	161 923	161 923		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 310			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	15.2449	500			500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE	381 935			381 935	
Total	381 935			381 935	

Dans le cadre de l'application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n°2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, le fonds commercial inscrit à l'actif a fait l'objet d'un test de dépréciation à la date de clôture.

La valeur actuelle du fonds de commerce étant estimée au moins égale à sa valeur comptable, il n'a été procédé à aucune dépréciation du fonds commercial.

Le fonds de commerce ayant une durée illimitée, notre société n'a pas opté pour

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

l'amortissement.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 895
Dettes fiscales et sociales	22 499
Total	29 395

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 113
Total	6 113

A.B.L.L.
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 12 Rue Pont Mortain
14100 LISIEUX
401 035 365 RCS LISIEUX

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

EN DATE DU 30 AVRIL 2024

TEXTE DE LA PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2023 SOUMISE ET ADOPTEE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 144 613,73 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		144 613,73 euros
Report à nouveau antérieur		414 092,43 euros
AFFECTATION		
Dotation aux réserves :		
Aux autres réserves, soit	44 613,73 euros	
Dividendes		
A titre de dividende	100 000,00 euros	
Au report à nouveau		
Report à nouveau, soit	414 092,43 euros	
Total	**558 706,16 euros**	**558 706,16 euros**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 200 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 19 avril 2024.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujetti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30%, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Pour copie certifiée conforme

La Présidente

La Société HOLDING S.A.V.A.C.

Représentée par Monsieur Serge BRIGE

